

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit et le treize février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire, Nadège CORCELLE.

Date de la convocation : 3 février 2018

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Jean-Christophe HUET, Francis ESNault et Cyrille PRESSOIR

Absents excusés : Mme Claude BAUCHE donne pouvoir à Mme Marie LOSKOFF

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 9 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ↪ **Autorisation au Maire pour signer la convention de mise à disposition du service technique de Les Choux à la commune de Langesse pour l'entretien des espaces publics et des bâtiments publics**
- ↪ **Autorisation d'acquisition d'une concession nouvelle à une personne extérieure au village**

Point budgétaire

- CCAS : Madame le Maire expose à l'assemblée le bilan des aides financières accordées au cours des 10 dernières années par le CCAS. Au regard de son très faible fonctionnement (les dépenses réalisées en 2017 ne concernent que l'achat des colis de fin d'année) et du coût de son maintien en place, elle propose de dissoudre le CCAS, celui-ci n'étant obligatoire que dans les communes de 1 500 habitants. Elle indique néanmoins qu'en cas de dissolution, une commission « affaires sociales » serait créée pour permettre d'étudier les dossiers déposés avant que le conseil municipal n'exerce les attributions du CCAS. Les membres présents sont favorables au projet soumis.
- COMMUNE : présentation des crédits consommés en 2017 et indication des reports pour le BP 2018.

↪ Questions diverses

- ❖ Demande de subvention par la SHOL
- ❖ Assainissement non collectif / Demande d'aide de M. Trognon David
- ❖ Point sur l'avancée du PLUi

La séance est levée à 21h00.

Fait à Langesse, le 15 février 2018

Le Maire,
Nadège CORCELLE


